

## *Quel projet paysager pour l'Ouest lausannois?*



**Equipe d'étude**

**Pierre Feddersen**, architecte dipl. EPFZ/SIA,  
urbaniste FUS/SRL/AIU, responsable de l'étude

**Gisèle Berger**, architecte dipl. EPFL/SIA, rédactrice

**Julien Descombes**, architecte dipl. EAUG

**Jean-Pierre Dewarrat**, archéologue dipl. UNIL,  
historien et géographe

**Rainer Klostermann**, architecte dipl. EPFZ/SIA,  
urbaniste FUS/SRL

**Marco Rampini**, architecte dipl. EPFL

**Pascal Sigrist**, architecte dipl. EPFL

**Groupe de suivi**

**Michèle Tranda-Pittion**, adjointe du chef de service SAT

**Véronique Bovey**, conseillère en planification SAT

**Philippe Gmür**, conservateur de la nature SFFN

**Hubert Silvain**, urbaniste SAT

**Adresse de l'équipe d'étude**

**FEDDERSEN & KLOSTERMANN - ITINERA - ADR**  
Neumarkt 6  
CH - 8001 Zurich  
tél. 01 262 50 00  
fax 01 252 47 93  
e-mail fkurband@bluewin.ch

*"Faire le jardin pour mieux faire la ville"*

---

*Michel Corajoud*

<i>Sommaire</i>	<b>1</b>	Introduction	3
	<b>2</b>	Considérations générales - philosophie et méthodologie du projet	4
	<b>3</b>	Etat des lieux - analyse des caractéristiques paysagères	7
	<b>4</b>	Composition du projet paysager	10
	<b>4.1</b>	Les grands éléments paysagers	11
	<b>4.2</b>	Les éléments paysagers de continuité	19
	<b>4.3</b>	Les éléments paysagers ponctuels au quotidien	30
	<b>5</b>	Réflexion sur une stratégie de mise en oeuvre	34

Zurich, Genève et Les Tavernes, le 20 décembre 2001

Ce document de travail a été présenté le 4 septembre 2001 aux communes de l'Ouest lausannois et complété par la suite en fonction des critiques, réflexions et remarques des participants.

# 1 Introduction

## *Appréhender le paysage de périphérie par le projet*

Cette étude test sur le paysage s'inscrit dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal et a pour but de servir de précédent pour le contenu d'un projet de paysage en milieu urbain récent et distendu. Elle met en évidence la signification du paysage dans un projet de restructuration et de requalification de la périphérie urbaine.

Dans l'état actuel, cette étude est avant tout un document exploratoire et libre. Les pistes de réflexion proposées, la méthodologie et les thèmes développés doivent permettre d'aborder le projet paysager dans d'autres lieux similaires du canton de Vaud, voire en Suisse. De plus, l'objectif principal est d'initier le développement durable de l'agglomération, dans lequel le paysage joue un rôle majeur.

## *Eveiller l'intérêt et l'envie des communes pour la requalification de leur paysage*

Dans l'Ouest lausannois, cette étude se propose d'amorcer un dialogue constructif entre les communes concernées et le canton. Elle relève le potentiel paysager de l'Ouest lausannois, présente des idées qui devraient donner envie d'être réalisées. La nécessité d'élaborer un projet paysager fort, rassembleur et fédérateur d'une image cohérente et positive pour toute l'agglomération, se fait de plus en plus pressante, alors que chaque commune a une perception différenciée du paysage et de son rôle.

La création d'une nouvelle image, d'une fierté à la hauteur des nombreux atouts de cette agglomération, fleuron de l'économie vaudoise par la présence des Hautes Ecoles et de nombreuses entreprises de pointe, est une chance à saisir. Il s'agit de proposer et de mettre en oeuvre une stratégie de requalification et de revalorisation d'un territoire aujourd'hui mal connoté.



*Une "randonnée pédestre" dans  
l'Ouest lausannois de  
J-F. Schnyder, 1993:  
le paysage autoroutier du  
premier plan supplante le  
paisible décor lémanique de  
l'arrière plan.*

## 2 *Considérations générales - philosophie et méthodologie du projet*

*Recréer des identités marquantes par "le vide" et mettre en réseau les espaces ouverts*

*Recomposer un paysage perdu et redécouvrir la dimension sociale de l'environnement au quotidien*

Le paysage de périphérie, investi au coup par coup par le bâti, "le plein", nécessite une recomposition et une requalification par "le vide". Le non-bâti, les espaces libres, "le vide" représentent les éléments les plus vulnérables de la composition urbaine, car ces espaces sont investis par le développement urbain. Cette étude reconnaît les potentiels du paysage, les met en valeur, leur donne la même signification et la même importance qu'au domaine bâti.

La démarche proposée dans cette étude est une approche du paysage qui tient compte des valeurs socioculturelles<sup>1</sup>, écologiques<sup>2</sup> et économiques<sup>3</sup>, composantes essentielles du développement durable. Le manque de sensibilité, voire d'émotion dans les aménagements actuels démontre la nécessité d'accorder une plus grande attention à la qualité du cadre de vie et de redécouvrir la dimension sociale de l'environnement au quotidien. L'enjeu majeur est de recomposer un paysage perdu.

<sup>1</sup> *La valeur socioculturelle a pour but de développer une structure spatiale, architecturale et esthétique du site, ainsi que les fonctions de loisirs et de détente. L'environnement au quotidien, la valeur récréative à proximité de son "chez soi", le besoin d'évasion à pied, à bicyclette, etc., sans utiliser la voiture en font partie.*

<sup>2</sup> *La valeur écologique a pour objectif d'améliorer le microclimat, le système des vents, la nappe phréatique, la propagation de la faune et de la flore dans un espace vital continu, en réalisant un quadrillage de biotopes et de refuges-relais pour la petite faune. L'accent donné à l'écologie a également un effet éducatif dans le sens de l'apprentissage de la nature et de la connaissance du milieu.*

<sup>3</sup> *La valeur économique comporte plusieurs dimensions qu'une vaste composition paysagère permet de faire ressortir. Il y a la valeur économique d'usage attachée à l'espace construit et aux fonctions économiques ainsi que la valeur attachée aux espaces libres. S'y ajoutent, lorsque l'on considère un développement urbain plutôt qu'une croissance économique étroite, des valeurs d'usage à venir d'une part et des valeurs d'existence d'autre part. Il en découle une valeur économique totale qui est à mettre en perspective dans le processus de décision.*

*Une vision du paysage à long  
terme définissant des  
propositions de projet locales,  
intercommunales et régionales*

La stratégie choisie est d'intervenir sur trois niveaux paysagers différents par des propositions de projet sur

- l'identité générale de l'agglomération par des **grands éléments paysagers fédérateurs et ambitieux**,
- la mise en réseau de sites et de lieux existants par des **éléments paysagers de continuité** et
- la cohérence de la structure interne par des **éléments paysagers ponctuels au quotidien**.

A partir d'une vision globale, d'une image directrice paysagère sur l'ensemble de l'Ouest lausannois, les interventions sur le paysage sont définies dans le temps et l'espace. Ces propositions de projet s'inscrivent dans le court, moyen ou long terme et font appel à une approche locale, intercommunale et/ou régionale.



*Vue aérienne de l'Ouest lausannois*

***Le paysage est aussi fédérateur  
d'une valeur ajoutée au  
domaine construit***

Contrairement aux constructions qui s'érigent rapidement, les plantes et les arbres mettent du temps à pousser. Une vaste composition paysagère a besoin de plusieurs générations pour prendre toute son ampleur.

Façonner un nouveau paysage éloquent c'est, d'une part, créer une nouvelle image, un nouveau label pour l'agglomération de l'Ouest lausannois et, d'autre part, assurer une valeur économique durable au domaine construit.

Aussi bien la dimension temporelle qu'économique jouent donc un rôle primordial: investir aujourd'hui, c'est créer à long terme une valeur ajoutée indéniable au territoire.



*Une des raisons majeures,  
avancée par Frederick Law  
Olmsted pour la réalisation de  
Central Park à New York, était  
de donner une valeur ajoutée au  
front bâti du parc.*

### 3 *Etat des lieux - analyse des caractéristiques paysagères*

#### *Le cadre géo-topographique : de la Basse-Venoge à l'Ouest lausannois*

*Rechercher les identités paysagères, évaluer leurs mutations possibles et les mettre en valeur*

Avant d'être dénommé géographiquement "l'Ouest lausannois", le secteur des 6 communes de Renens, Chavannes, Ecublens, Crissier, Bussigny et Villars-Ste Croix, compris entre les villes de Lausanne et de Morges, constitue géographiquement et de longue date une entité appelée "carrefour de la Basse-Venoge". Cette appellation a l'avantage d'exprimer à la fois la localisation et la fonction historique.

Les éléments structurants de ce territoire sont les suivants:

#### *Le relief*

Les cours d'eau et le support territorial sont conditionnés par deux éléments fédérateurs: la pente monoclinale, ou coteau, et les délaissés morainiques, les moraines et les terrasses fluvio-glaciaires.

De cette époque géologique, la plus récente, datent les marnières et les terrasses fertiles qui vont permettre par la suite le développement des deux piliers de l'ancienne économie locale: la fabrication de tuiles, briques et autres et l'introduction de vastes cultures maraîchères et fruitières.

#### *Le réseau routier historique*

C'est ici, en Basse-Venoge, que tôt se croisèrent deux grandes voies commerciales médiévales d'importance européenne, avec un croisement très précisément dans le secteur supérieur de Villars-Ste Croix / Crissier.

#### *Les voies de chemin de fer du 19<sup>e</sup> siècle*

L'arrivée du chemin de fer, en 1856, et surtout la création de la gare de Renens, en 1875-76, est à la base de la future agglomération péri-urbaine de l'Ouest lausannois. Un premier triangle ferroviaire s'installe à son tour dans le carrefour historique au nord du Bois d'Ecublens, entre Renens-Gare et Bussigny, trame ferrée qui va attirer et conditionner l'installation de vastes zones industrielles de production, de stockage, puis de vente.



***Le réseau autoroutier de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle***

L'ouverture en 1964 pour l'EXPO de l'autoroute A1 et l'amorce de la bretelle de contournement de Lausanne voit, presque au même endroit, se mettre en place un second triangle, autoroutier celui-là. C'est dès lors qu'explosera véritablement le secteur de l'Ouest lausannois avec en parallèle un développement industriel, urbanistique et de l'habitat collectif ou individuel.

L'autoroute reprend presque au même endroit l'ancien carrefour médiéval : bel exemple de continuité des voies de communication.

Avec l'installation, au sud, des bâtiments universitaires de l'UNIL et de l'EPFL, le cadre actuel – proche de la saturation dans sa gestion quantitative actuelle – est définitivement posé et les temps sont mûrs pour une nouvelle approche de l'aménagement de ce secteur-clé de l'économie vaudois et romande.

***Quel potentiel ? Quelles pistes ? Quelle philosophie de mise en œuvre ?***

L'héritage architectural et paysager de l'Ouest lausannois est réel et objectif. A l'intérieur de cette vaste mosaïque, des lignes de force apparaissent, des structures cohérentes sont encore - toutes ou en partie - conservées et un héritage - hormis celui connu et en grande partie conservé et déjà valorisé des noyaux villageois historiques et de quelques segments de cours d'eau - dessine de nos jours encore ses grandes lignes sous nos yeux en aval de l'analyse de site.

Cet héritage est visible dans les différents éléments paysagers mis en évidence (voir chap. 4) ainsi que dans le cas de la voirie structurante dont la conservation par-delà l'image (et la perception), aujourd'hui floue et fragmentée, est tout à fait étonnante (cf. chap. 4.2 Eléments paysagers de continuité : les voiries structurantes).



*La chapelle de la Maladière à Vidy constitue le plus ancien élément du paysage routier historique de l'Ouest lausannois.*



*Le noyau villageois de Crissier était, avec celui de Bussigny et la Croix-du-Péage (Villars-Ste-Croix), l'un des trois carrefours routiers les plus anciens et importants de tout le bassin lémanique.*

### ***Pour une nouvelle approche d'un aménagement paysager à partir des routes***

L'approche de cette étude propose d'une part de se baser sur l'espace public par excellence, les routes, et d'opérer d'autre part à partir du tissu routier non pas une démarche patrimonialiste de protection, mais créative, évolutive et dynamique de réappropriation et de requalification des espaces publics majeurs que sont les routes.

Le propos n'est pas de "mettre un tronçon de route", si historique soit-il, "sous une (nouvelle) cloche à fromage", mais bien au contraire de tirer parti de sa double fonction structurante (le tissu historique) et publique (les espaces du quotidien) pour (re)donner du sens à la dite route et partant à la ville qu'elle dessert.

L'enjeu est de remettre en scène l'urbanité des grandes routes et les restituer équitablement au trafic mixte automobiles-piétons (et nouvelle mobilité). Il s'agit de redonner du sens au(x) lieu(x) qu'elles définissent, traversent, relient, desservent, qualifient et partant (re)structurent durablement.








*L'allée d'arbres de Colombier NE est connue loin à la ronde en Suisse romande de tous les usagers de la route cantonale.*









*La requalification des voiries de l'Ouest lausannois pourrait s'inspirer des qualités paysagères de l'allée ombragée de la Papiermühlestrasse à Berne.*

## 4 Composition du projet paysager de l'Ouest lausannois

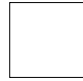


### 4.1 Les grands éléments paysagers

-  La pénétrante de verdure de la moraine des Côtes de la Bourdonette
-  Le parc des Hautes Ecoles
-  La campagne de Renges
-  La colline de Monteiron
-  Le bois d'Ecublens

### 4.2 Les éléments paysagers de continuité

-  Les rives du lac
-  Les cours d'eau boisés de la Venoge, de la Sorge et de la Mèbre
-  Les voiries structurantes
-  Les voies des chemins de fer et le domaine CFF
-  Les lignes à haute tension
-  La mise en réseau des centralités existantes et futures

### 4.3 Les éléments paysagers ponctuels au quotidien

-  Les friches, les espaces interstitiels et résiduels, les terrains en attente d'être construits
-  Les espaces extérieurs, les abords des constructions
-  Les franges urbaines et paysagères



## 4.1 *Les grands éléments paysagers*

- . *La pénétrante de verdure de la moraine des Côtes de la Bourdonette*
- . *Le parc des Hautes Ecoles*
- . *La campagne de Renges*
- . *La colline de Monteiron*
- . *Le bois d'Ecublens*

Les approches essentielles pour la requalification spatiale de l'ensemble de la région sont la reconnaissance et la mise en valeur des grands éléments paysagers, la recherche de leurs caractéristiques et l'évaluation de leurs mutations possibles.

Vus de l'extérieur, les grands paysages, espaces encore non-construits, représentent un potentiel majeur de l'agglomérat urbain aujourd'hui peu qualifié de l'Ouest lausannois. Ces paysages sont un atout pour créer un nouveau label de qualité, une image positive et la fierté de la région, ainsi qu'une attractivité accrue et retrouvée du cadre de vie.

*Révéler les éléments paysagers  
identitaires et définir leur  
vocation future*

L'ambition est de faire ressortir ces grands éléments paysagers, de les rendre perceptibles, de leur donner à chacun une vocation et une identité propre et éloquente. Ces grands paysages représentent une valeur ajoutée indéniable dont bénéficieront non seulement l'espace construit proche, mais aussi l'ensemble de l'agglomération. Il s'agit donc de créer une plus grande valeur d'usage et en même temps, une nouvelle signature paysagère commune pour l'Ouest lausannois.

Ces grands éléments paysagers sont un enjeu majeur pour toutes les communes de l'Ouest lausannois. Celles-ci sont toutes concernées, quand bien même certains de ces paysages ne sont localisés que sur une ou deux communes.



## ***La pénétrante de verdure de la moraine des Côtes de la Bourdonnette***

### *Caractéristiques*

Cette pénétrante de verdure est caractérisée par une succession d'espaces aménagés (la vallée de la Jeunesse, le cimetière du Bois-de-Vaux, les établissements horticoles de la Bourdonnette), de terrains libres (le coteau sud-ouest de la moraine), d'espaces de loisirs (la piscine et le centre sportif de Renens), ainsi que le bois du Caudray avec son cimetière.

Cette suite d'espaces, à différentes vocations d'utilité publique, ne se lit pas comme un ensemble paysager d'envergure et de qualité.

La partie ouest, encore non-construite, est un site magnifique, qui permet la lecture du relief typique de la moraine surmontée d'un cordon boisé.

### *Objectif*

Préserver la pénétrante de verdure entre la vallée de la Jeunesse et le bois de Caudray, renforcer sa cohérence spatiale et proposer différents espaces voués à la détente et aux loisirs.

### *Propositions d'interventions*

- Réaliser une composition paysagère mettant en valeur les différentes identités et reliant les espaces qui se succèdent dans ce site.
- Définir les affectations et ambiances de ce parc linéaire et renforcer les liens avec les quartiers voisins de Lausanne, Renens et Chavannes.
- Eviter toute urbanisation qui interrompt cette pénétrante de verdure, en particulier sur le territoire de Chavannes, en autorisant uniquement des constructions d'une certaine profondeur le long de la route de la Maladière.



*L'urbanisation de la crête de la moraine par des immeubles et un socle de parkings va à l'encontre d'une composition paysagère sensible du site.  
(Plan directeur localisé sud-est, Chavannes, 2000)*

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois, en particulier Lausanne, Chavannes et Renens.



## *Le parc des Hautes Ecoles*

### *Caractéristiques*

Ancien domaine de Dorigny, ce vaste plateau est traversé et délimité par la Sorge et la Chamberonne. Il est ponctué de bâtiments universitaires au sud et de terrains de sport au nord.

Deux logiques d'implantation des bâtiments universitaires définissent des espaces libres différents. L'EPFL s'étend de manière tentaculaire dans un paysage qui s'effrange en de nombreux espaces résiduels. Les bâtiments de l'UNIL sont posés comme des éléments isolés dans un espace libre dont la composition paysagère fait défaut.

### *Objectif*

Recomposer ce grand parc des Hautes Ecoles par un projet paysager éloquent et identitaire, à la hauteur de sa signification.

### *Propositions d'interventions*

- Accentuer le caractère de campus de ce site par une arborisation plus présente et plus typée.
- Végétaliser les grandes surfaces de stationnement en plein air.
- Elargir le parc universitaire aux terrains encore libres de constructions situés au sud de la route de Genève et à l'ouest de l'avenue du Tir Fédéral.
- Conférer à la route de Genève et à la partie sud de l'avenue du Tir Fédéral un caractère d'avenue paysagère traversant le parc universitaire, sur les tronçons qui les délimitent.
- Tracer de nouvelles perspectives vers le lac et requalifier les accès paysagers vers les rives.
- Créer des accès piétonniers et cyclables attractifs et des liens paysagers structurants avec les quartiers voisins de Chavannes, d'Ecublens et de St-Sulpice.



*De vastes surfaces de bitume  
peu dignes d'un parc  
universitaire (EPFL) méritant  
un réaménagement de qualité*



*La campagne de Dorigny, un potentiel pour aménager un campus paysager*

### *Analogies*

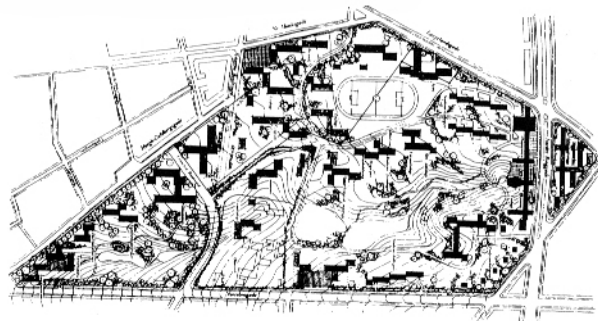
Uni Irchelpark de Zurich  
Université de Dublin  
Université d'Aarhus (DK)

### *Communes et institutions concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois, en particulier Chavannes, Ecublens, St-Sulpice, COH (Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles), le Canton et la Confédération.



*Une prairie fleurée peut remplacer avantageusement des surfaces de gazon.*



*Parc Lattitude Nord (F)*



*Campus d'Aarhus (DK)*



## *La campagne de Renges*

### *Caractéristiques*

Ces vastes terrains non-bâti, situés sur le versant ouest de la moraine d'Ecublens, s'étendent de la Venoge jusqu'aux limites de construction en amont.

Fragilisé par les pressions urbaines, cet espace agricole offre une qualité d'ambiance particulière et constitue une "respiration" dans l'urbanisation de l'Ouest lausannois. Sa préservation, en tant qu'espace de production agricole, ainsi qu'espace paysager de qualité et source de diversité constitue un enjeu important.

Le hameau de Renges, avec ses vergers et ses cultures maraîchères, donne une identité campagnarde à cet espace. Il est enchâssé dans la future urbanisation de ce secteur.

Une vue étendue et attrayante s'étend vers l'ouest depuis les chemins longeant la moraine.

### *Objectif*

Aménager un parc agraire en conciliant le maintien d'une agriculture extensive avec de nouvelles fonctions de loisirs en accord avec les attentes des habitants.

### *Propositions d'interventions*

- Engager une réflexion avec les propriétaires fonciers (notamment les agriculteurs) sur l'avenir de cet espace et sur les moyens de concilier le développement urbain, le maintien de l'agriculture et l'utilisation possible d'une partie de l'espace à des fins de loisirs.
- Reconnaître le rôle de l'agriculture dans la gestion des espaces ouverts, donner les moyens aux agriculteurs d'exercer leur métier (assurer la viabilité des exploitations) et favoriser les échanges entre le monde rural et le monde urbain (loisirs, vente de produits à la ferme, visite des animaux de la ferme, etc.).
- Composer le paysage de cette campagne en tenant compte des caractéristiques du relief, des vergers, des cultures et du parcellaire existant, ainsi que des exploitations agricoles.





*La limite de construction en lisière de la campagne de Renges à Ecublens paraît quelque peu arbitraire sur le plan d'affectation.*



*Une "charpente paysagère" revalorisant la transition entre le domaine bâti et l'espace libre composerait une structure préparatoire, dans laquelle s'inséreraient les nouveaux quartiers résidentiels en lisière de la campagne de Renges.*



- Concevoir une charpente paysagère comme structure préparatoire et d'accueil des nouveaux quartiers définis en bordure est de cette campagne.
- Tisser des liens paysagers, aménager des accès piétonniers et cyclables entre l'espace agricole et les quartiers voisins d'Ecublens et de St-Sulpice.

#### *Analogies*

Quartier Nord-Ouest de l'agglomération Trinationale de Bâle

Parcs agricoles des quartiers de la ville de Zurich

Parc de la Messestadt Riem à Munich

#### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois, en particulier Ecublens.



*La transition entre le domaine bâti et la campagne de Renges exige à la fois réflexion et intervention.*



## *La colline de Monteiron*

### *Caractéristiques*

La colline dénudée de Monteiron est un îlot agricole cerné par des quartiers d'habitation, d'industries et par la gare de triage de Denges.

Au sommet de la colline, une vue panoramique, qui mérite d'être préservée, s'ouvre sur 360°.

### *Objectif*

Préserver et aménager cette colline comme un jardin agricole avec une vue exceptionnelle.

### *Propositions d'interventions*

- Souligner l'identité de cette colline par un ordonnancement des plantations et des aménagements de cheminements qui pourraient s'inscrire dans un geste de "landart".
- Délimiter et composer les franges de cet espace ouvert avec le domaine bâti environnant, afin de préserver au mieux les séquences non bâties qui bordent les routes.
- Tisser des liens paysagers, aménager des accès piétonniers et cyclables avec les quartiers voisins de Préverenges et de Denges.
- Engager un processus de concertation avec les propriétaires fonciers, afin de réaliser un projet paysager qui concilie les objectifs de maintien de l'agriculture, de préservation des qualités paysagères et de développement urbain.

### *Analogies*

Mechtenberg dans l'Emscher Park, région de la Ruhr

Parc de la Trinitat à Barcelone

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois, en particulier Denges et Préverenges.



*Mechtenberg, Emscher Park*



*Parc de la Trinitat, Barcelone*

*La colline de Monteiron mérite d'être mise en valeur aussi bien pour sa vue panoramique que pour être mieux perceptible.*



## *Le bois d'Ecublens*

### *Caractéristiques*

Situé au sommet et à l'arrière de la moraine d'Ecublens, ce bois est très marquant dans le paysage de l'Ouest lausannois et particulièrement visible depuis l'autoroute et le train. Dans sa partie nord-ouest, de nombreux dépôts confèrent à ce secteur une atmosphère peu accueillante.

### *Objectif*

Renforcer la vocation de loisirs et de détente de ce bois visible et structurant en dépit de son morcellement par le noeud autoroutier.

### *Propositions d'interventions*

- Prévoir l'extension du bois au nord-ouest entre l'autoroute et les voies ferrées.
- Mieux mettre en valeur ses liens paysagers et ses accès piétonniers et cyclables avec les quartiers voisins de Bussigny et de Crissier ainsi qu'avec le bassin de la Venoge.

### *Analogies*

Forêt du Gütsch à Lucerne

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois, en particulier Ecublens, Bussigny et Crissier.



*Ponts autoroutiers et dépôts...  
une ambiance  
très particulière au coeur de  
l'Ouest lausannois*

## 4.2 *Les éléments paysagers de continuité*

- . *Les rives du lac*
- . *Les cours d'eau boisés de la Venoge, de la Sorge et de la Mèbre*
- . *Les voiries structurantes*
- . *Les voies des chemins de fer et le domaine CFF*
- . *Les lignes à haute tension*
- . *La mise en réseau des centralités existantes et futures*

Comment déambuler et s'orienter dans l'Ouest lausannois? Les parcours du réseau de proximité des piétons et de la "human powered mobility" (bicyclettes, trottinettes, patins et planches à roulettes, etc.) sont peu développés, souvent interrompus et manquent de continuité. Dans l'urbanisation diffuse de ce territoire, l'absence de repères visuels clairement identifiables rend l'orientation des usagers difficile.

*Identifier les paysages de continuité et constituer un réseau de parcours dense et attractif*

La continuité des parcours sera garantie par le renforcement et la mise en réseau des éléments paysagers auxquels seront associés les différents modes de déplacement. Une approche visuelle plus sensible du site doit mettre en valeur les repères du paysage urbain et du domaine bâti comme éléments d'orientation et d'identification.

Les éléments paysagers de continuité doivent être considérés sur toute leur longueur et sur toutes les communes qu'ils traversent ou qu'ils relient. Les communes ne peuvent donc pas travailler chacune isolément, mais doivent absolument collaborer, afin de parvenir à une unité d'expression dans l'aménagement des continuités des parcours de l'Ouest lausannois.



## *Le lac et ses rives*

### *Caractéristiques*

Aujourd'hui, les rives sont protégées et la promenade aménagée au bord de l'eau est le seul cheminement piétonnier existant attractif entre Lausanne et Morges.

Une succession de différents espaces paysagers et de détente, des ambiances et des éclairages variés, des contre-jours sur la rive, des reflets et des vues sur le lac caractérisent cette promenade.

Ce parcours et celui longeant la Venoge sont les éléments principaux sur lesquels pourrait se raccrocher un système de cheminements pédestres variés et attractifs.

### *Objectif*

S'inspirer du plan directeur des rives du lac pour engager une réflexion à l'échelle intercommunale sur les rives et ses cheminements.

### *Propositions d'interventions*

- Mettre en réseau la rive et les grands éléments paysagers de l'Ouest lausannois, en particulier la pénétrante de verdure de la moraine des Crêtes de la Bourdonette, le parc des Hautes Ecoles, la campagne de Renges et le jardin de Préverenges.
- Relier le parcours du bord du lac aux cheminements intra-urbains à créer et à ceux longeant la Chamberonne, la Mèbre et la Sorge en les complétant.



- . Densifier les chemins d'accès à la rive, leurs ouvertures et leurs perspectives sur le lac.

*Analogies*

Voie suisse autour du lac des Quatre Cantons, 1991

*Communes concernées*

Lausanne, St-Sulpice, Préverenges et Morges.



*Croquis des vues et échappées  
sur le lac, une promenade sur la  
rive riche en émotions*



## *Les cours d'eau boisés de la Venoge, de la Sorge et de la Mèbre*

### *Caractéristiques*

La Venoge, avec son cordon boisé et sa promenade, forme le couloir paysager principal et un cheminement majeur entre l'arrière pays, l'Ouest lausannois et le lac.

La Sorge et la Mèbre sont des cours d'eau plus petits, situés au fond de vallons et souvent interrompus par les routes et les voies ferrées ainsi que par l'urbanisation. Les cheminements qui les longent sont discontinus et certains tronçons, contrairement à d'autres, sont peu attrayants.

### *Objectif*

Revaloriser ces éléments paysagers linéaires entre le nord et le sud et assurer la continuité des cheminements qui les longent.

### *Propositions d'interventions*

- Appliquer pour toute intervention le long de la Venoge le plan de protection (PAC Venoge, juin 1997), qui fixe de façon détaillée les mesures de protection et d'aménagement le long de ce cours d'eau.
- Mettre en valeur les cordons paysagers de la Sorge et de la Mèbre, rétablir, dans la mesure du possible, la continuité de leur tracé jusqu'au lac et leur assurer un dégagement suffisant entre les zones de construction.
- Recomposer les cheminements piétonniers à travers le domaine bâti et les axes de circulation, même sur un tracé décalé et un environnement plus minéral.

### *Analogies*

Au fil du Rhône, Genève et sentier du Gotéron, Fribourg

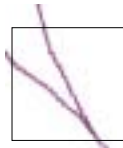
Réseau de chemins pédestres des vallons arborés (Tobel) de la côte zurichoise

### *Communes concernées*

Echandens, Denges, Préverenges, Bussigny, Ecublens, St-Sulpice, Crissier, Prilly, Renens et Chavannes.



*Alors que la Venoge est le cours d'eau le plus perceptible de l'Ouest lausannois, ceux de la Sorge et de la Mèbre sont trop souvent interrompus.*



### *Les voiries structurantes*

#### *Caractéristiques*

L'autoroute A1, la route Suisse, la route de la Maladière - la route de Chavanne, la route de Renens - la route de Bussigny - l'avenue du 14 Avril, la rue de Lausanne, la route de Prilly - la route de Cossonay, la route de Neuchâtel, l'avenue du Tir Fédéral et la route d'Yverdon - RC 79 constituent les axes principaux du réseau routier de l'Ouest lausannois. La plupart de ces axes de circulation sont d'anciennes voies historiques, d'une valeur patrimoniale souvent méconnue.

Sans caractère ni repères visuels marquants, ces routes traversant jadis la campagne se retrouvent en pleine agglomération urbaine. Une urbanisation diffuse se raccroche à ces axes de circulation et les banalise, sans leur conférer un aspect de voies urbaines.

Les corrections routières sur ces grands axes sont réalisées dans un but strictement fonctionnel et de sécurité, rarement dans la perspective d'une restructuration urbaine et paysagère.

#### *Objectif*

Requalifier les voies de circulation principales de l'Ouest lausannois comme éléments structurants majeurs de son urbanisation.

#### *Propositions d'interventions*

- Prendre en compte leur caractère historique et les mettre en valeur dans la perspective d'une requalification identitaire.
- Rechercher pour chaque voie de communication un vocabulaire adéquat (boulevard, avenue, mail, etc.) et une identité visuelle par un traitement spatial qui lui est propre.
- Restructurer ces voies en reconstituant des ambiances particulières, selon les séquences plus urbaines et minérales à certains endroits ou plus paysagères et végétales à d'autres.
- Mettre en évidence et reconstituer des repères visuels et les intégrer aux perspectives routières.
- Prévoir dans l'espace des chaussées des voies pour les transports publics, les cyclistes et les piétons.



*L'autoroute qui traversait jadis la campagne est devenue une artère urbaine, au bord de laquelle foisonnent les enseignes lumineuses.*





*Eurodisney*



*Strasbourg*

*Des voiries structurantes pour  
requalifier une urbanisation  
diffuse*



*Une artère principale avec ses  
écrans phoniques n'est pas que  
saisure dans le paysage urbain,  
mais aussi support de créativité  
inattendue...*

- Limiter la coupure que provoquent les voiries et rechercher des articulations avec les quartiers traversés.
- Intégrer les écrans phoniques dans une composition paysagère d'ensemble sur toute la longueur d'une voirie.
- Mettre en valeur "la façade de l'Ouest de lausannois" visible depuis l'autoroute et renforcer l'image des différentes entreprises situées le long de ces axes.
- Prévoir un projet global sur toute la longueur des voiries, indépendamment des communes qu'elles traversent.

*"Avant même de disparaître du paysage, les chemins ont disparu de l'âme humaine: l'homme n'a plus le désir de cheminer et d'en tirer une jouissance. Sa vie non plus, il ne la voit pas comme un chemin, mais comme une route: comme une ligne menant d'un point à un autre, du grade de capitaine au grade de général, du statut d'épouse au statut de veuve. Le temps de vivre s'est réduit à un simple obstacle qu'il faut surmonter à une vitesse toujours croissante."*

*Milan Kundera, De l'immortalité, 1990*



*Le garage de l'Arc-en-ciel, un repère architectural encore d'actualité*

### *Analogies*

Mittlerer Ring, Munich (étude urbanistique et paysagère très fouillée)

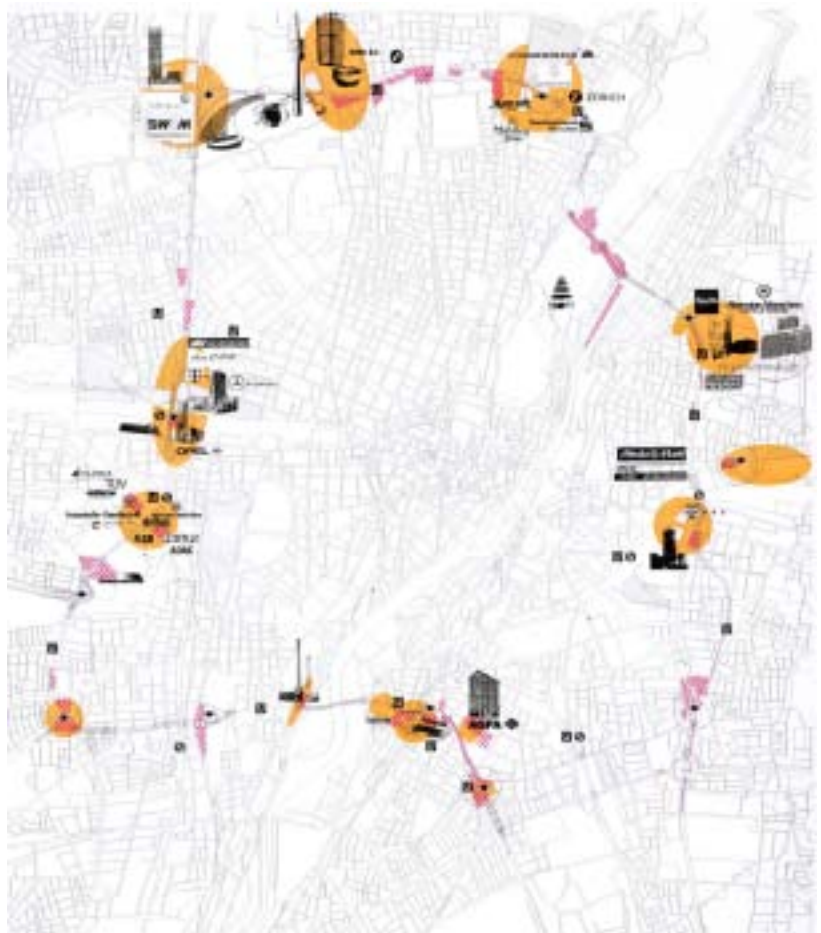
La declassificata à Prato

European Motorway 4 à Sundsvall, Suède

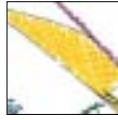
Nombreuses recompositions de voies urbaines à Strasbourg, Grenoble et Montpellier, suite à l'introduction du tram

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois.



*Les "adresses" du Mittlerer Ring de Munich sont des sites à forte valeur ajoutée de par leur emplacement stratégique, leur situation très en vue, leur excellente accessibilité et leur architecture exceptionnelle. De tels sites stratégiques seraient à identifier et à mettre en valeur dans l'Ouest lausannois.*



*Ces paradis pour la faune et la flore sont des potentiels de développement urbain.*

## *Les voies des chemins de fer et le domaine CFF*

### *Caractéristiques*

Le domaine CFF non utilisé ou délaissé représente un potentiel très important de surfaces à bâtir et à aménager en espaces publics.

Les vastes surfaces continues et linéaires, en particulier les talus des chemins de fer constituent des couloirs d'échange utiles et vitaux pour la faune et la flore dans un site périurbain.

### *Objectif*

Intégrer le domaine CFF aux réflexions concernant l'aménagement des espaces publics et des espaces verts, les déplacements de proximité et la protection de la biodiversité.

### *Propositions d'interventions*

- Maintenir la qualité écologique de ces couloirs, même lors d'une diminution de leur surface en vue d'une urbanisation future.
- Aménager des jardins linéaires et des espaces publics de qualité à des endroits qui s'y prêtent (p. ex. entre Renens et Sébeillon).
- Proposer un tracé cyclable aisé et nivelé entre Lausanne et Renens, voire jusqu'à Bussigny, Echandens et la Venoge, le long des voies ferrées aménagées en conséquence ou pressenties à être désaffectées.
- Favoriser l'émergence d'idées nouvelles et d'initiatives concernant l'aménagement des abords des voies CFF, en concertation avec les autorités responsables.

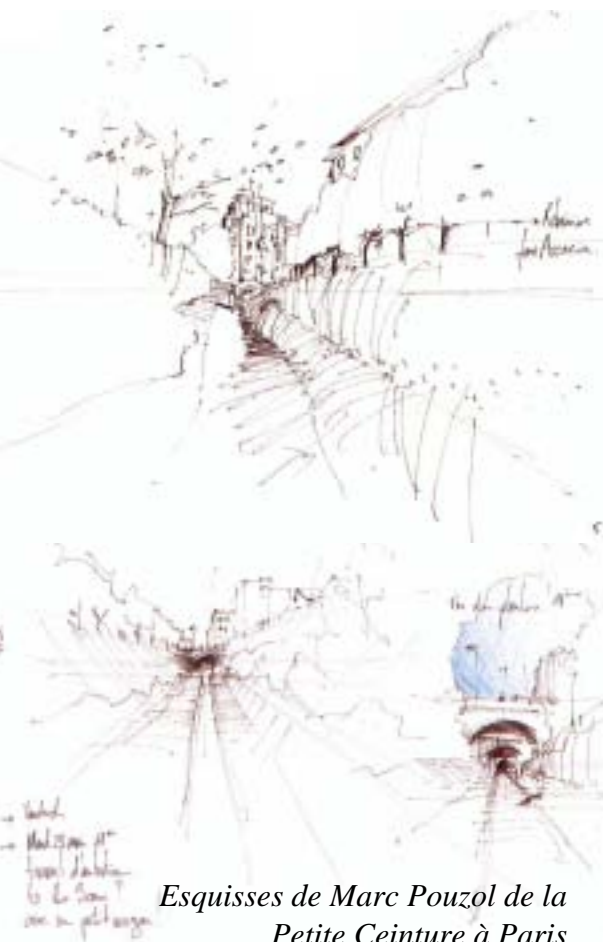
### *Analogies*

Zentrale Bahnflächen München, Hauptbahnhof - Laim - Pasing

Petite ceinture, Paris et Letten, Zurich

### *Communes concernées*

Lausanne, Prilly, Renens, Crissier, Bussigny, Ecublens et CFF.



*Esquisses de Marc Pouzol de la Petite Ceinture à Paris*



### *Les lignes à haute tension*

#### *Caractéristiques*

De nombreuses lignes à haute tension dominent les hauts de l'Ouest lausannois en traçant des axes rectilignes marquant le paysage.

#### *Objectif*

Saisir l'occasion d'utiliser ces éléments très présents dans le paysage construit de l'Ouest lausannois pour en faire un événement de "landart" et donner ainsi à cette périphérie une identité propre, une nouvelle signature (évt. sponsoring par une entreprise du lieu pour se profiler).

#### *Analogies*

Installations de "landart" entre Essen, Gelsenkirchen et Bochum

#### *Communes concernées*

Echandens, Bussigny, Crissier et Jouxens-Mézery.



*"J'ai tellement honte de mes pylônes que je voudrais que ce soit des oeuvres d'art, ou bien enfouir les lignes..."  
(un ingénieur EDF)*

*Une installation de voiles en harmonie avec les pylônes à l'arrière plan,  
Jens J. Meyer, 1994  
Emscher Park*





## *La mise en réseau des centralités existantes et futures*

### *Caractéristiques*

Les parcours de proximité manquent de continuité et les espaces publics manquent d'attrait. Seuls les centres villageois sont aménagés, parfois avec un soin excessif. Le souci de bien faire tend en réalité à effacer l'urbanité et l'authenticité du lieu.

A contrario, dans le réseau des voiries, les problèmes de trafic sont abordés de manière essentiellement fonctionnelle et quantitative.

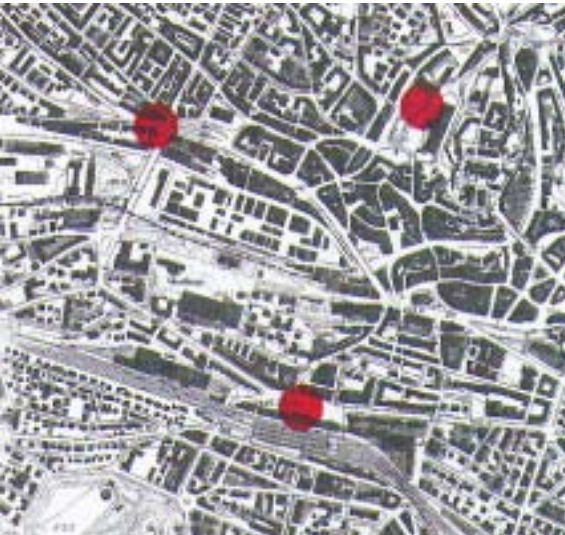
Le déficit de sensibilité et de vision globale dans les aménagements extérieurs est particulièrement frappant.

### *Objectif*

Recomposer et requalifier le réseau des espaces publics en vue de rehausser la qualité de vie, la valeur d'usage et l'image de l'Ouest lausannois.

### *Propositions d'interventions*

- Reconstituer dans la structure urbaine distendue de l'Ouest lausannois un horizon piétonnier clairement perceptible par l'utilisateur.
- Restructurer et aménager des espaces publics et les parcours qui les relient.
- Mettre en réseau les centres villageois, les centralités existantes et à venir, comme par exemple les centres commerciaux, les équipements de quartier, les espaces d'utilité publique et les pôles de développement.
- Requalifier le réseau des voiries et assurer la continuité des espaces piétonniers.
- Introduire un réseau des déplacements de proximité en coordination avec le maillage des espaces libres.
- Accorder plus d'importance à la qualité visuelle et mettre en évidence les repères du paysage urbain comme éléments d'orientation et d'affectation (squares, terrains de jeux, aires d'accueil, espaces pour adolescents, etc.).



*Des parcours piétonniers riches et variés relient ces trois lieux au centre ville (Gare - Chauderon - Riponne).*



*A distances égales, dans l'Ouest lausannois, un seul trajet inattractif s'offre aux piétons (Hôtel de Ville - Collège de la Plaine à Chavannes - centre commercial du Croset à Ecublens).*

Velo 4:03 Minuten	Scooter 6:44	Board 7:58	Trottinett 8:15
			
Skates 8:31	S-Bahn 10:40	Zu Fuss 12:10	Tram 16:10
			
			Auto 20:00
			

*Temps de parcours de différents  
 moyens de locomotion pour  
 traverser le centre de Zürich*

*La "human powered mobility"  
 prend de plus en plus  
 d'importance dans les villes et  
 concurrence le piéton et les  
 moyens de transport publics...*

### *Analogies*

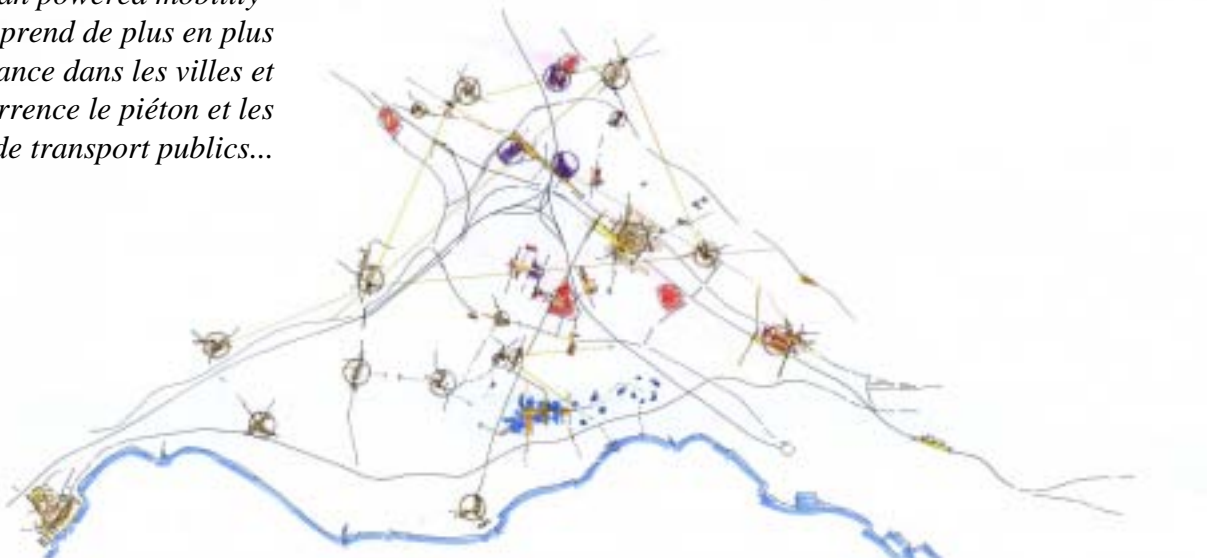
Périmètres d'aménagement concertés à Genève, réflexion sur les espaces à enjeux de l'agglomération urbaine.

Plan directeur de Renens définissant le réseau des espaces publics et des cheminements piétons (concept à étendre sur l'ensemble de l'Ouest lausannois).

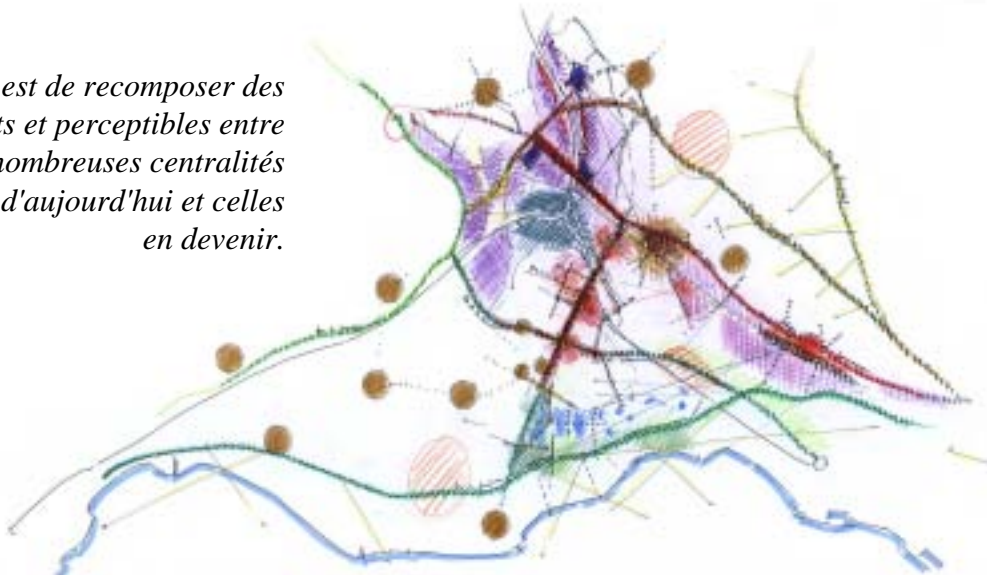
Safari urbain de l'association Droit de cité (recommandations à appliquer sur tout l'Ouest lausannois).

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois.



*Le défi est de recomposer des  
 liens forts et perceptibles entre  
 les nombreuses centralités  
 éclatées d'aujourd'hui et celles  
 en devenir.*



### 4.3 *Les éléments paysagers ponctuels au quotidien*

- . *Les friches, les espaces interstitiels et résiduels, les terrains en attente d'être construits*
- . *Les espaces extérieurs, les abords des constructions*
- . *Les franges urbaines et paysagères*

Les espaces libres mal ou non entretenus, peu attrayants, délaissés et d'aspect résiduel sont fréquents dans l'Ouest lausannois et sont en partie responsables de son image peu attractive. Une recomposition et une requalification de ces nombreux espaces interstitiels est un défi.

*Accorder une attention et un soin particulier à tout fragment de paysage et l'intégrer dans une composition d'ensemble*

La recherche d'une logique et d'une cohérence dans l'aménagement des espaces extérieurs contribuera à rehausser la qualité de vie et à donner l'envie d'y vivre, d'y travailler et de s'y promener.

Les interventions sur les éléments paysagers ponctuels au quotidien peuvent être entreprises par chaque commune indépendamment.

Toutefois, signe supplémentaire d'une collaboration intercommunale, quelques principes d'aménagement généraux pourraient être définis pour l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois.



## *Les friches, les espaces interstitiels et résiduels, les terrains en attente d'être construits*

### *Caractéristiques*

Il existe de nombreux terrains en attente, inexploités et non construits, ainsi que des espaces interstitiels et résiduels, en particulier dans les zones industrielles, artisanales et tertiaires.

L'ensemble de ces espaces représente une surface importante et constitue un potentiel non négligeable pour l'aménagement, la restructuration, la densification et la requalification de l'image de marque de la ville.

Certaines de ces friches, espaces de liberté et de spontanéité pour les enfants, ne devraient toutefois pas être aménagées, réglées ou contrôlées.

### *Objectif*

Utiliser généreusement ces terrains sans caractère ni affectation, ces non-lieux comme espaces de fantaisie et de plaisir et les traiter comme des jardins éphémères et temporaires à l'image des réalisations de "Lausanne Jardins '97".

### *Propositions d'interventions*

- Recoudre le tissu urbain discontinu des secteurs d'activités par des interventions paysagères végétales et minérales afin de leur conférer une qualité environnementale accrue et une image valorisante.
- Requalifier, par des actions ciblées sur le végétal, les zones industrielles conventionnelles en leur attribuant une nouvelle identité, un caractère de parc d'activités susceptibles d'attirer les entreprises de la nouvelle économie.
- Définir, à des endroits appropriés, des friches à préserver comme espaces de jeux et d'aventures pour les enfants.

### *Analogies*

Lausanne Jardins '97

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois.



*Si les terrains vagues, les friches, les espaces interstitiels et résiduels devenaient des jardins...*



*Une friche, un modeste jardin, un espace non défini peuvent être aussi des espaces de liberté, chargés de poésie.*





## *Les espaces extérieurs, les abords des constructions*

### *Caractéristiques*

Les espaces extérieurs privés et publics, les alentours des constructions sont omniprésents et apparaissent pour la plupart comme hétéroclites, parfois délaissés ou surfaits. Ils sont fractionnés selon différentes fonctions et ils ont une connotation essentiellement routière, étant donné l'importance des surfaces vouées au trafic et au stationnement.

### *Objectif*

Proposer pour toutes les communes de l'Ouest lausannois des aménagements extérieurs privés et publics cohérents et répétitifs, basés sur des principes de composition identiques.

### *Propositions d'interventions*

- . Tout aménagement extérieur est un projet, une composition spatiale qui tiendra compte des paramètres suivants:
  - mise en évidence des caractéristiques fonctionnelles et spatiales du site,
  - renforcement des qualités intrinsèques du lieu,
  - composition du vide, de l'espace libre par rapport aux éléments construits environnants,
  - prise en compte des perspectives et des vues,
  - aménagement des niveaux, des sols et des seuils,
  - définition des transitions entre le domaine privé et public,
  - choix des essences des plantations.

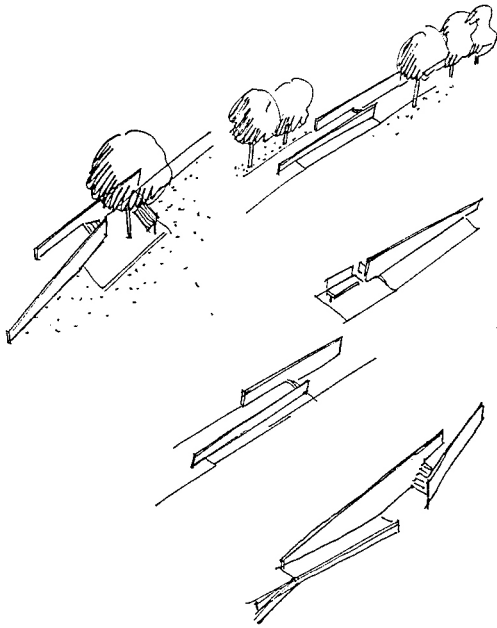
### *Analogies*

Concept d'arborisation de la commune de Chavannes, par Jean-Jacques Borgeaud

Conceptions directrices des espaces publics de Payerne et Villars-sur-Glâne

### *Communes concernées*

Toutes les communes de l'Ouest lausannois.



*Etude de seuils entre le domaine bâti et les espaces verts à Villars-sur-Glâne FR*



## *Les franges urbaines et paysagères*

### *Caractéristiques*

La transition entre le domaine bâti et les terrains agricoles est trop souvent arbitraire et abrupte.

Les nouveaux quartiers se développent comme des îlots juxtaposés sans couture ni liaison avec le tissu urbain ou les terrains agricoles environnants.

### *Objectif*

Recomposer les franges urbaines et paysagères tant vers l'intérieur que vers l'extérieur du domaine bâti.

### *Interventions*

- Mettre en place une charpente paysagère (technique de préverdissement) comme structure préparatoire et d'accueil de nouveaux quartiers en bordure des territoires déjà urbanisés.
- Lors d'une opération de planification de quartier, porter une attention particulière au traitement des franges urbaines et paysagères et tenir compte des caractéristiques existantes du relief, des cheminements, de l'arborisation, des échappées et des vues proches et lointaines sur le paysage .
- Aménager des espaces de transition paysagers, des seuils ou des couronnes, de façon à rendre la couture entre le bâti et le non-bâti plus intéressante, lisible, riche et variée.
- Créer des liens paysagers et des accès piétonniers et cyclables entre les sites construits et la campagne.

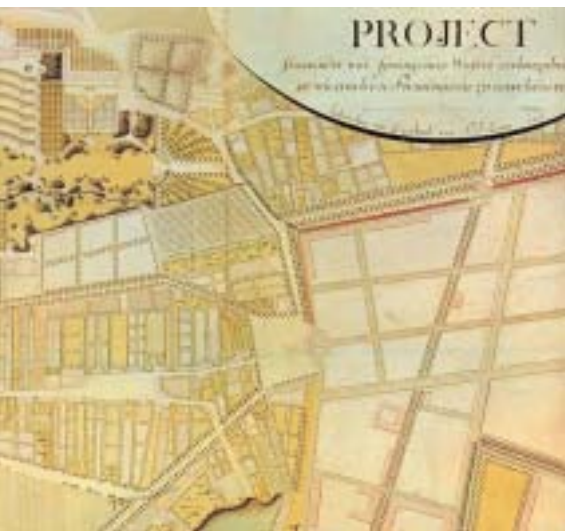
### *Analogies*

Quartiers Nord-ouest, Agglomération Trinationale de Bâle  
Cormanon Est, Villars-sur-Glâne

La Blancherie, Payerne et Quartier Ried à Köniz

### *Communes concernées*

Crissier, Villars St-Croix, Bussigny, Echandens, Ecublens,  
Denges et Préverenges.



*La ville de Potsdam s'est développée dans une charpente paysagère dessinée par Peter Joseph Lenné, 1816.*



*La structure paysagère du quartier de Ried à Köniz est constituée d'allées d'arbres, de haies et d'espaces verts. Atelier 5, 1976*

## 5 *Réflexions sur une stratégie de mise en oeuvre*

Comment mettre en oeuvre les nombreuses propositions du projet paysager de l'Ouest-lausannois? Il importe d'encourager et de développer toute une série d'interventions simples, rapides et aisément identifiables, sans perdre de vue la cohérence de la composition paysagère d'ensemble. Aussi, il est indispensable de favoriser une stratégie qui puisse être réalisée à priori sans modifications des instruments juridiques en vigueur dans les différentes communes (plan directeur, plan d'affectations, règlements de constructions, etc.).

*Une charte et une image directrice liant les communes entre elles*

Une charte accompagnée d'une image directrice, liant les communes entre elles, devrait assurer le développement d'un projet paysager cohérent sur l'ensemble de l'Ouest lausannois. Dans une déclaration d'intention, chaque commune s'engagerait à suivre des principes généraux de requalification et de recomposition paysagère et à collaborer à la mise en oeuvre des éléments paysagers régionaux et intercommunaux. Un intérêt régional majeur serait ainsi défendu par les communes dans un esprit de solidarité.

*Coordonner les interventions régionales et intercommunales*

Pour les interventions d'importance régionale (les grands éléments paysagers) et les interventions intercommunales (les éléments paysagers de continuité), une coordination soutenue entre les communes, ainsi qu'une répartition financière s'imposent.

*Inciter les actions ponctuelles au quotidien*

Les projets paysagers ponctuels et au quotidien doivent être encouragés comme de petites actions simples et faciles à réaliser. Celles-ci doivent toutefois être guidées et coordonnées, de manière à assurer leur cohérence et leur intégration dans un concept d'ensemble. Les initiatives privées, les interventions de prestige (d'une entreprise par exemple), le sponsoring sur des actions publiques doivent être favorisées.

*Favoriser les concours paysagers et le savoir faire des professionnels*

La réalisation d'aménagements paysagers de qualité est un objectif majeur que l'on peut atteindre en lançant des concours d'idées et de projets, c'est à dire en sortant du cercle habituel des services techniques communaux. Un professionnalisme poussé doit être recherché, qui unisse à la fois le savoir faire du paysagiste, de l'architecte, du biologiste, de l'environnementaliste, de l'archéologue du territoire, de l'urbaniste, de l'ingénieur et du jardinier.

***Le paysage, un objet de conversation, d'identification et de fierté***

La communication joue un rôle important. Il faut parler du paysage qui doit devenir une préoccupation quotidienne des citoyens et des élus. Ce n'est pas seulement la dimension "domestique" du paysage qui est visée ici (jardins, potagers, biotopes, etc.), mais surtout la composition paysagère à une échelle plus vaste et globale, avec ses éléments identitaires, susceptibles d'influencer l'image de la ville périphérique. Il est temps de découvrir et de forger la vraie signification sociale et la nouvelle dimension culturelle du paysage suburbain.

***L'identité du lieu comme facteur de composition paysagère***

L'identité d'un lieu et ses repères historiques peuvent également amorcer et influencer un aménagement paysager. A titre d'exemple, Chavannes pourrait renouer avec son passé lié à la céramique. Echandens et Bussigny pourraient s'inspirer du thème de l'eau (Venoge et canal abandonné du Moulin de la Chocolaterie) pour créer un fil conducteur dans leurs aménagements paysagers.

***Entreprendre des projets paysagers à l'occasion de manifestations exceptionnelles***

Il ne faut manquer aucune occasion pour mettre en oeuvre des concepts paysagers d'envergure. Le Bicentenaire vaudois (qui sera célébré le 14 avril 2003) est une opportunité rêvée pour réaliser des projets riches en sens et en symboles, comme par exemple un parcours thématique consacré à la mémoire du Canton de Vaud ou un espace paysager voué aux grands personnages vaudois.

***Post scriptum***

***Les principes essentiels, les idées majeures du projet paysager présentés dans cette étude ont été repris dans la conception directrice de l'Ouest lausannois, élaborée en 2001 dans le cadre de la convention liant les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix et l'Etat de Vaud.***